

Intervention du Président sur les mesures d'augmentation des rémunérations

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



Ce Jeudi 20 avril 2023, le président de la République a annoncé lors d'un déplacement dans l'Hérault les arbitrages concernant les mesures d'augmentation des rémunérations des enseignants et CPE. Dans un premier temps, nous nous étonnons que les mesures annoncées ne concernent que les enseignants et les CPE.

Courrier au Ministère de l'Agriculture 'MASA'

Monsieur Bonaime, Monsieur Maurer,

Ce jeudi 20 avril 2023, le président de la République a annoncé lors d'un déplacement dans l'Hérault les arbitrages concernant les mesures d'augmentation des rémunérations des enseignants et CPE. Dans un premier temps, nous nous étonnons que les mesures annoncées ne concernent que les enseignants et les CPE.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les annonces faites autour de la revalorisation des enseignants et par l'absence d'information sur ce sujet pour le MASA (outre le fait que ces mesures vont nous concerner comme nos collègues de l'EN). Nous nous étonnons que cette petite revalorisation salariale se fasse autour d'une augmentation d'une prime existante et qui n'apparaîtra donc pas dans le montant de la retraite.

A ce jour, l'augmentation annoncée ne sera pas de 10% mais de 5,5% ; la hausse de l'inflation a atteint 5,7% au moins de mars; donc à partir de 15 ans d'ancienneté, on sera à 4% d'augmentation. Pour les personnels en fin de carrière (d'après nos calculs) les personnels

concernés auront moins de 3% d'augmentation . On peut parler de poudre aux yeux et de communication pour le public.

Pour notre enseignement agricole public:

- Quelle est, à ce stade, l'avancée des réflexions côté MASA ? les mesures annoncées seront- elles identiques au MASA ?

Sur la partie socle :

- quelles sont les études d'impact en lien avec la LF 2023 ? Quelle visibilité pluriannuelle avons-nous ?

Sur la partie pacte :

Le temps de travail des enseignants, CPE et formateurs enseignant ne se limite pas à la présence en classe (préparer les cours , faire les corrections , aménager, participer aux réunions, remplir les dossiers administratifs ,recevoir les parents , gérer les conflits , se former etc....)

Nous contestons fermement le principe même de cette rémunération supplémentaire sur la base du volontariat. Les salaires sont tellement bas qu'elle sera acceptée peut-être par certains !!

Elle est pour nous injuste, inéquitable et déconnectée des réalités et besoins du terrain. Sur le remplacement de courte durée : qui au juste est censé remplacer qui ? Nos EDT sont variables chaque semaine du fait de la part des horaires non affectés, des chaires techniques ne sont composées souvent que d'un seul enseignant (agroéquipement par exemple), dès lors comment envisager sérieusement les choses ? ou alors s'agit-il simplement d'occuper les apprenants en dehors de toute ambition pédagogique ?

Cette mise en pratique dans l' EA va être particulièrement problématique, si ce n'est impossible. Nous aimerions connaître les modalités à venir pour les PLP des LP de l' EN mais qui vont probablement rejoindre ce que nous faisons déjà dans le cadre des tâches de coordination valorisées statutairement...

L'avis du SEA-UNSA :

Le `` travailler plus pour gagner plus`` obsessionnel du président à travers son pacte provoque la déception et la colère des personnels qui ne se sentent pas reconnus et à qui l'on renvoie qu'ils n'en font jamais assez, qui ne font que 18 heures par semaine, sans compter les vacances.

Les pertes de pouvoir d'achat dues à l'inflation ainsi que toutes celles accumulées depuis plusieurs années, ne seront donc pas rattrapées.

En effet, depuis plusieurs années, l'exécutif a refusé de faire progresser la valeur du point d'indice et de préserver ainsi le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Par un manque de mesures conséquentes des augmentations des salaires, de très nombreux établissements agricoles sont pénalisés par un manque d'enseignants et les apprenants en subissent en premier les

conséquences dans leurs formations.

Les choix de ce gouvernement démontrent, une fois encore, l'incapacité du président de la République à comprendre les enjeux et les réels besoins de nos établissements scolaires et de ses personnels.

Nos établissements agricoles ont besoin que leur soient redonnés des moyens pour améliorer les conditions d'enseignement sur les temps de classe et la présence d'enseignants partout sur le territoire, et en particulier là où les conditions d'exercice sont les plus difficiles.

À aucun moment l'exécutif ne semble s'interroger sur les raisons de la désaffection et des désillusions. De moins en moins de monde dans les concours, de nombreuses démissions, un manque d'attractivité et de motivation etc...

Parmi toutes les raisons, quelques-unes sont majeures :

- Le niveau de rémunération des enseignants reste inférieur, à diplôme équivalent, sur le marché du travail en France par rapport à ses voisins européens.
- Les conditions d'exercice se dégradent à tous les niveaux avec de moins en moins de moyens pour réussir les missions d'enseignement.
- Des apprenants ayant de plus en plus de difficultés et souvent désocialisés montrent la nécessité d'avoir des personnes bien formées et mieux rémunérées.
- Les possibilités de mobilités et d'avancement de plus en plus restreintes heurtent les projets de vie et découragent les personnels.

En lieu et place, le président a fait des annonces péremptoires et illusoires adressées aux parents d'élèves pour leur promettre qu'il n'y aurait plus de problème de remplacement à la rentrée et que le recours aux heures supplémentaires allait résoudre les difficultés et les défis majeurs auxquels l'école est confrontée. **Encore faudra-t-il trouver les enseignants compétents et motivés avec de telles conditions !**

A titre d'exemple concret, des lycées agricoles attendent depuis la rentrée des enseignants pour faire des cours et attendent des remplacements.

La période actuelle complique la tenue du dialogue social mais ce sujet ne peut être appliqué sans concertation.

Le SEA-UNSA y prendra toute sa part si l'on veut trouver de réelles solutions que tout le monde connaît depuis des années. Comptant sur l'intérêt que vous porterez à ce message d'alerte.

Restant à votre disposition.

Cordialement

Pour le SEA UNSA

M Fleury secrétaire général au SEA UNSA